



Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Loire

28, rue Polignais – 42000 Saint-Étienne

☎ 04 77 33 98 08 – ✉ cdafal42@orange.fr

SIRET 349 149 765 00043 - CODE APE/NAF : 9499Z

Saint Etienne, le 11 décembre 2018

PJ : 8 exemples de situations difficiles

Monsieur le Préfet de la Loire
Préfecture
2 rue Charles de Gaulle
42000 SAINT ETIENNE

Monsieur le Préfet,

Le CDAFAL est une association de consommateurs agréée qui tient des permanences consommation accès aux droits 26 h par semaine, 28 rue Polignais à Saint-Etienne. La salle d'attente ne désemplit pas. Parmi les familles et personnes accueillies, il y a aussi toute la misère du monde, comme ceux sans travail qui se heurtent à la complexité des démarches (RSA, mutuelles, fin de droits, relations avec pôle-emploi, etc.). Il y a des personnes handicapées qui sont confrontées à des problèmes d'accessibilité, à des problèmes financiers, etc. Il y a aussi des inclus qui travaillent à temps partiel ou à temps complet mais dont l'équilibre financier est vite déséquilibré par un contrôle technique, la maladie d'un membre de la famille, des frais dentaires ou optiques, le renouvellement imprévu d'un appareil électroménager indispensable et, bien sûr, l'augmentation du prix de l'essence. Les politiques d'urbanisme ont souvent éloigné les familles des transports en commun et des zones de chalandise.

Les agences CPAM locales ont fermé (exemples Veauche et Chazelles) obligeant tout le secteur Veauche, Chazelles, St-Galmier à prendre sa voiture pour aller à Andrézieux.

L'Etat a affaibli les HLM en leur faisant endosser une partie des 5 € de baisse des APL..

La désindexation des pensions et du SMIC a affaibli le pouvoir d'achat.

Ceux qui veulent changer leurs fenêtres ont découvert que le crédit d'impôts avait diminué de moitié.

Face aux dépenses incompressibles auxquelles s'ajoutent celles du téléphone portable et d'internet, la liberté de ceux qui ont des petits revenus a diminué comme peau de chagrin.

La lisibilité des mesures gouvernementales prises est faible.

Le CDAFAL est pour la transition énergétique, pour des raisons écologiques (climat, préservations des ressources...) **mais aussi pour des raisons sanitaires.** Transports, chauffage et industries génèrent des maladies environnementales qui ont un coût humain, en particulier pour les bébés et les enfants, et un coût financier pour la sécurité sociale.

Le CDAFAL dénonce aussi l'inéquité fiscale puisqu'en proportion de leurs ressources, les pauvres sont plus taxés que les riches et contribuent, de fait, davantage à cette taxe que les plus nantis.

Si le CDAFAL dénonce les violences, il comprend la montée des rancœurs. Il a vécu douloureusement, en tant qu'association, la diminution des emplois aidés qui le contraint à diminuer son activité de moitié alors que les sollicitations du public sont en forte hausse. Cependant il déplore la contestation de tous les modes de représentation, qu'ils soient électifs, syndicaux, politiques ou associatifs.

Le CDAFAL s'adresse aux autorités de ce département ainsi qu'aux représentants du peuple pour dire qu'il est prêt à dialoguer et à participer à toute concertation, groupe de travail, de réflexion et de propositions qui sera organisé dans le département. Nous joignons à cette demande l'exposé de 8 cas de nos adhérents qui démontrent, selon nous, la nécessité de répondre à ceux qui n'en peuvent plus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

La co-présidente du CdaFal



Janine SARKISSIAN